

PIECES ADMINISTRATIVES DU DOSSIER D'INSCRIPTION

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE POUR LES TEP

- Carte Nationale d'Identité (recto-verso), OU du passeport en cours de validité OU titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (**utiliser obligatoirement le modèle**).
- Photo d'identité (à insérer dans votre espace personnel en format photo).
- Certificat de compétences **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou diplôme équivalent délivré dans les 10 dernières années (SST, PSE1 ou PSE2 en cours de validité).
Information : l'attestation d'initiation (IAPS) fournie lors de la JAPD/JDC n'est pas équivalente au PSC1.
- Attestation d'assurance **responsabilité civile vie privée** valide (incluse dans votre assurance habitation).
- Pièces vous permettant de bénéficier de dispenses, d'allègements des TEP (Cf. annexe).

PIÈCES À FOURNIR LORS DE VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE POUR LA FORMATION

- Carte Nationale d'Identité (recto-verso), OU du passeport en cours de validité OU titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère hors UE).
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'enseignement de la discipline concernée datant de moins d'un an à la date d'entrée en formation (**utiliser obligatoirement le modèle**).
- Photo d'identité (à insérer dans votre espace personnel en format photo).
- Certificat de compétences **PSC1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1).
Information : l'attestation d'initiation (IAPS) fournie lors de la JAPD/JDC n'est pas équivalente au PSC1.
- Justificatif de financement.
- Attestation de droits à la sécurité sociale valide (à télécharger sur le site de votre organisme de sécurité sociale AMELI ou autre).
- Attestation d'assurance **responsabilité civile vie privée** valide (incluse dans votre assurance habitation).
- Extrait original de casier judiciaire n°3 pour les ressortissants français (en faire la demande sur le site internet du Ministère de la Justice) ou équivalent dans le pays du passeport pour les ressortissants étrangers.
- Diplôme(s) obtenu(s) (scolaires, universitaires, sportifs, fédéraux...).
- Pièces vous permettant de bénéficier de dispenses, d'allègements ou d'équivalences de droit (Cf. annexe).
- Curriculum Vitae (CV) à jour comprenant les éléments suivants : parcours scolaire/universitaire, parcours professionnel, parcours sportif (pratiques sportives et diplômes obtenus dans le champ du sport et de l'animation), et vos expériences d'encadrement ou d'animation dans le champ sportif.
- Lettre de motivation.

Pièces complémentaires :

Uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans et de nationalité française :

Attestation provisoire ou définitive de la participation à la « Journée Défense et Citoyenneté » ou à la « Journée d'Appel de Préparation à la Défense » (ou attestation de recensement, uniquement pour les candidats n'ayant pas encore participé à cette journée).

Pour les personnes en situation de handicap :

L'avis d'un médecin agréé par la Fédération Française Handisport ou par la Fédération Française de Sport Adapté ou désigné par la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les Tests d'Exigences Préalables selon la certification visée.

Pour obtenir la liste des médecins agréés et faire éventuellement une demande d'aménagements, veuillez contacter la Direction Régionale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale de votre lieu de domicile avant l'inscription aux tests de vérification des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP).

Pour les sportifs de Haut Niveau :

Justificatif d'inscription sur « liste de Haut Niveau ».



MONTPELLIER

2, avenue Charles Flahault - 34090 Montpellier

Tél. : +33 4 67 61 05 22

Mail : formation@creps-montpellier.sports.gouv.fr



www.creps-montpellier.org



[@crepsmontpellieroccitanie](https://www.instagram.com/crepsmontpellieroccitanie)



[@crepsmontpellier](https://www.facebook.com/crepsmontpellier)

PIÈCES À FOURNIR POUR LE JOUR DE L'ENTRETIEN AVEC LE RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES DU CLUB MED SAS

(Attention ce dossier est bien distinct de celui de l'entrée en formation pour le CREPS)

Aucune photocopie ne sera faite sur place

Lors de l'entretien de recrutement avec le Club Med SAS le candidat à un Contrat de Professionnalisation au poste de **GO élève moniteur de Sport en BP AF CC** doit impérativement se présenter avec le dossier Club Med.

- Copie de votre CV complet mis à jour résumant tout votre parcours (études et sports) et vos expériences professionnelles et sportives.
- Photo d'Identité récente (pas de copie papier)
- Copie très lisible recto-verso de votre Carte d'Identité /Copie très lisible des pages de votre Passeport indiquant civilité, nationalité et date de validité si vous en êtes titulaire
- Pour les ressortissants hors UE, UEE et Suisse : Carte, permis ou autorisation de travailler en France à jour dont la validité couvre la durée totale du contrat postulé (Carte de séjour « Étude et Travail » non admise)
- Copie de tous vos Diplômes et Certifications les plus élevés mentionnés dans votre CV et délivrés par les ministères de : l'éducation nationale, la jeunesse et des sports, la santé, la défense ou autres.
- Copie de votre PSC1
- Copie attestation d'inscription à Pôle Emploi : Le cas échéant si vous avez moins de 26 ans mais ATTENTION si vous avez 26 ans ou plus cette attestation d'inscription à Pôle Emploi est Obligatoire
- Copie très lisible recto verso de votre Carte Vitale.
Excepté si vous n'avez pas de Carte Vitale attestation d'inscription personnelle à la Sécurité Sociale
- RIB
- Extrait de casier judiciaire N° 3 de moins de 3 mois (www.justice.gouv.fr).

Si vous avez un statut de travailleur handicapé dont vous souhaitez nous en informer, veuillez également présenter : une attestation de travailleur handicapé (R.Q.T.H, carte d'invalidité...) et une attestation « loi de finances » du pôle emploi.

La session de recrutement se déroulera sur une matinée : A partir de 09h45 présentation collective de l'entreprise et du format de la formation. A l'issue de cette présentation, vous serez reçu pour un entretien individuel de 20 mn, avec la DRH Club Med.

Il sera effectué à partir de vos Curriculum Vitae à jour, que vous leur présenterez à cette occasion.

A ce stade du recrutement, nous vous précisons que cette convocation à l'entretien ne constitue en aucun cas une garantie d'embauche par Club Med SAS, ni occasionner la demande d'un quelconque défraiement par l'entreprise.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,
Le Service Alternance, DRH Club Med Europe.